

## **Compte-rendu du conseil d'établissement du 9 décembre en visio**

Etaient présents : 2 élèves du lycée pro et du lycée GT, les 2 chefs d'établissement, 1 enseignant du 1<sup>er</sup> degré, 1 enseignant du 2<sup>nd</sup> degré, 2 parents de l'APEL, la responsable pédagogique du lycée professionnel.

Les points suivants ont été abordés :

- **Téléphone et pause méridienne au lycée** :

- Un avenant au règlement intérieur a été signé par les parents du lycée concernant l'utilisation du téléphone portable :

A partir du 3 janvier 2022, l'utilisation du téléphone portable n'est plus autorisée dans les locaux du lycée. Les élèves peuvent néanmoins le consulter dans les espaces extérieurs.

- Différents projets sont en cours pour occuper les élèves lors de la pause méridienne (2<sup>ème</sup> baby-foot, table de ping-pong, jeux de société, clubs ...)

- **Réflexion autour du portail à l'entrée** :

- Des projets sont en réflexion pour améliorer l'entrée et sécuriser au mieux l'établissement.

- **Restauration**

Avec l'application de la loi EGALIM, (produits bio, produits locaux...) un appel d'offre a été lancé en collaboration avec Saint Jean -Hulst pour trouver le meilleur prestataire. Une commission de restauration est en cours de formation.

Le choix définitif se fera avec Saint Jean Hulst car nous resterons en liaison chaude avec eux. Aujourd'hui, l'infrastructure des Châtaigniers ne permet pas une préparation sur place des repas chauds.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 24 mars 2022 à 19H en visio